Délibération n° **/2026**

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260605-2606DM1EAU-DE

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi cinq mai deux mil vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

PRESENTS *: Xavier LE DANTEC, Claude BRIERE, Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL, Dylan GOUSSE, Valérie LE SABAZEC, Clémence BELLOEIL.*

ABSENTS EXCUSES *: Clélia MAUDIEU (pouvoir donné à Clémence BELLOEIL)*
Frédéric LEVEL (pouvoir donné à Claude BRIERE)
Julien LE PALUD (pouvoir donné à Valérie LE SABAZEC)

SECRETAIRE DE SEANCE *: Clémence BELLOEIL*

OBJET : Décision Modificative 1 EAU 2026

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de pour l'équilibre réel du budget de virer la totalité de l'excédent de fonctionnement en investissement, soit le passer au 1068 en recettes d'investissement, il en résulte une diminution d'autant des recettes de fonctionnement au 002.

Ces écritures seront compensées par une diminution du même montant au 023 en dépenses de fonctionnement et au 021 en recettes d'investissement, soit :

- *- 72 300.07 € au compte 002 - chapitre 002 en recettes de fonctionnement*
- *- 72 300,07 € au compte 023 - chapitre 023 en dépenses de fonctionnement*
- *- 72 300.07 € au compte 021 – chapitre 021 en recettes d'investissement*
- *+ 72 300.07 € au compte 1068 - chapitre 10 en recettes d'investissement*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE *de procéder comme proposé ci-dessus, à savoir :*

- *- 72 300.07 € au compte 002 - chapitre 002 en recettes de fonctionnement*
- *- 72 300,07 € au compte 023 - chapitre 023 en dépenses de fonctionnement*
- *- 72 300.07 € au compte 021 – chapitre 021 en recettes d'investissement*
- *+ 72 300.07 € au compte 1068 - chapitre 10 en recettes d'investissement*

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire

MAIRIE DE SAINT-MAYEUX 22320